

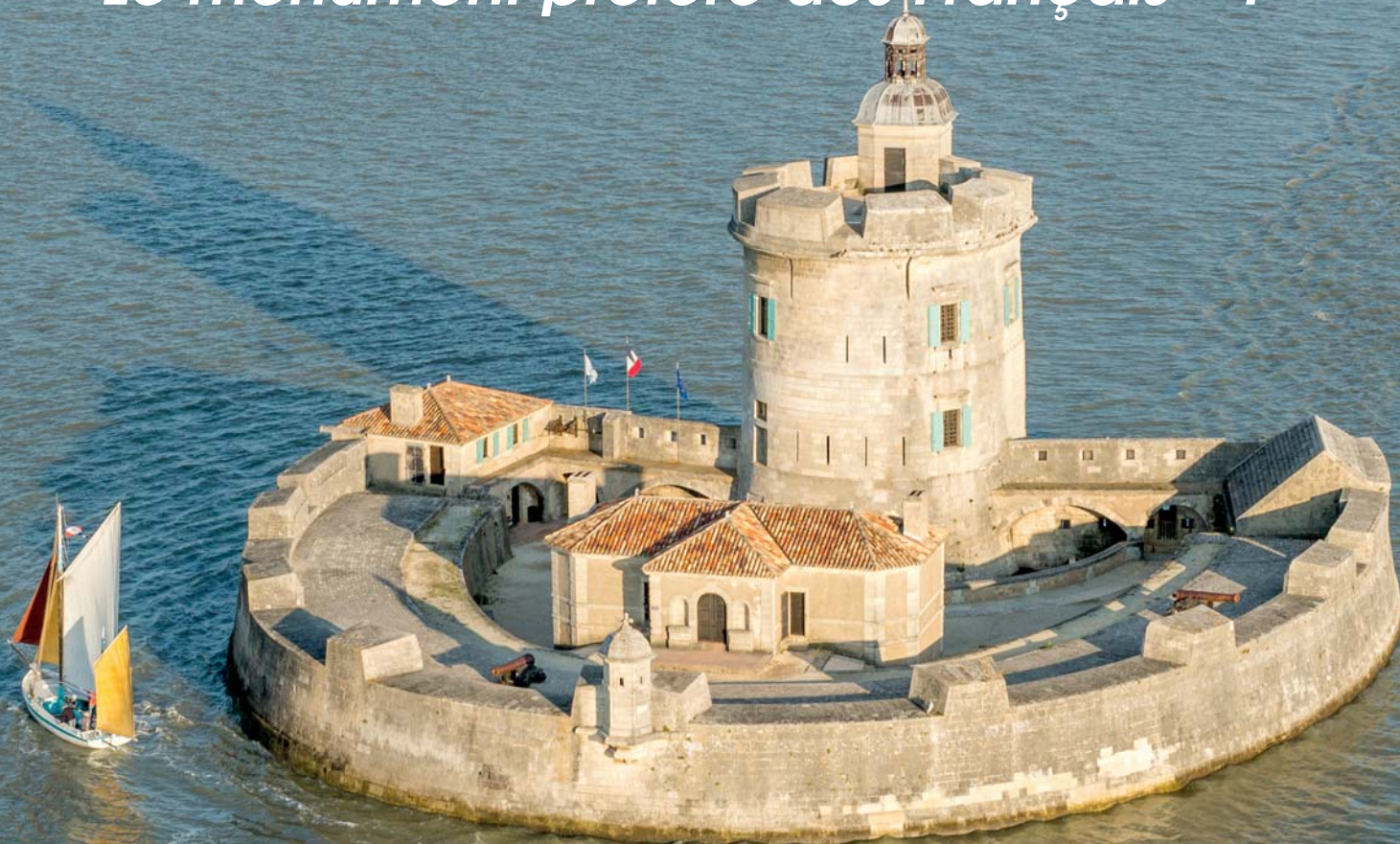


Le p'tit CHAPUSAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BOURCEFRANC - LE CHAPUS

JUIL/AOÛT/SEPT. 2024 - N°87

BOURCEFRANC-LE CHAPUS :
*le Fort Louvois sera-t-il
« Le monument préféré des Français » ?*





| BIENVENUE |

Chères Bourcefrançaises,
Chers Bourcefrançais,

Convivialité oblige, la saison estivale sera une fois encore marquée par l'organisation de nombreuses festivités et programmations culturelles au sein de la commune. Dans ce cadre et grâce au partenariat des commerçants du marché, la tombola estivale est reconduite du 07 juillet au 25 août 2024, tous les dimanches avec l'animation assurée par Lucky animation.

Les comptes 2023 ainsi que le budget 2024 de la commune ont été approuvés et témoignent d'une santé financière solide dans un contexte de désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des collectivités locales. Le budget 2024 est ambitieux avec la poursuite du projet d'aménagement des rues Amandiers et Kennedy et l'engagement de nouveaux programmes pour la réfection de l'école élémentaire mais aussi l'amélioration de la voirie communale ainsi que de nos réseaux d'eaux pluviales.

Notre projet de cabinet médical pouvant accueillir « clef en main » quatre professionnels de santé doit également se concrétiser d'ici la fin de cette année. En parallèle, une ambitieuse campagne de communication sera très prochainement lancée auprès des médecins mais également des étudiants en médecine pour lesquels une bourse communale pourra être versée en contrepartie de leur installation future dans la commune. Cette politique volontariste semble d'ores et déjà porter ses fruits puisqu'une jeune gynécologue a confirmé son arrivée pour le début de l'année prochaine.

Les déménagements de l'office du tourisme à la salle « Suroît » et de l'association « Fort Louvois » à l'ancien local jeunes ont respectivement pris effet les 29 avril et 24 juin.

Aussi, je tiens à souligner que le soutien à nos associations reste constant avec un budget qui est même en légère augmentation cette année.

Autre projet d'envergure, la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) à compter de la rentrée. Il permettra à ces derniers de se sensibiliser à la citoyenneté et de s'investir pour la commune en apportant idées et propositions.

A l'intérieur de ce numéro, retrouvez le formulaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), concernant le « plan canicule » avec l'inscription sur le registre communal des personnes vulnérables. Ce document est important pour les services municipaux lors du déclenchement de ce dispositif comme nous l'avons connu en juin 2022.

Je vous souhaite une bonne lecture, un bel été, de bonnes vacances et surtout continuez à prendre soin de vous.

Bien à vous,

Guy Proteau
Maire de Bourcefranc - Le Chapus



ACTUALITÉ

..... 3 à 8

URBANISME & PATRIMOINE

..... 9 à 10

URBANISME & ENVIRONNEMENT

..... 11 à 12

CULTURE & LOISIRS

..... 13 à 15

EXPRESSION LIBRE

..... 15

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

..... 16

Le petit CHAPUSAIS

Responsable de la publication :

Guy Proteau

Rédactrice :

Armelle Rodhes

Equipe de rédaction :

Sabrina Huet,

Jean-Marie Berbudeau,

Philippe Biard, Patricia Paris,

Jean-Albert Gaborit,

Raymond Hérisson,

A. Jeanine Brousseau,

Pascale Brau, Michaël Guibert,
Pascale Bon, André Giraudeau.

Crédits photos :

Service Communication,
Thierry Richard (couverture)
tous droits réservés

Exemplaires : **2200**

Mise en page et impression :
Marennes Impression
05 46 76 75 16

ANNIVERSAIRE

LES 60 ANS DE BOURCEFRANC-LE CHAPUS / RHEINBROHL

À l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire du jumelage entre Bourcefranc-Le Chapus et Rheinbrohl, une délégation allemande est venue du 23 au 29 mai. Le Comité de jumelage avait, pour l'occasion, organisé de nombreuses visites et festivités.

La journée officielle, le **dimanche 26 mai**, s'est déroulée comme suit : plantation d'un arbre au parc Ranson, messe en présence la chorale MAMBO, signature du livre d'Or par les deux maires apéritif ouvert au public sur la place du marché avec présentation d'une Flashmob par des adhérentes de la gym volontaire « Bourcefranc Sport Détente », inauguration du stade puis soirée musicale à la salle « Le Sémaphore ».

Le Comité de jumelage et des élus se rendront en 2025 - *année officielle de l'anniversaire* – à Rheinbrohl pour les festivités côté allemandes !



STADE

STADE "JEAN-ALBERT GABORIT"

Le club de foot souhaitait depuis plusieurs années inaugurer le stade en lui attribuant un nom. C'est chose faite !

Dimanche 26 mai, la municipalité et l'ESB ont rendu un bel hommage à l'adjoint en place chargé des sports et des associations, Jean-Albert Gaborit dit « Nono » et également bénévole engagé depuis plus de 50 ans au sein du club.

C'est donc à sa grande surprise et avec une vive émotion que M. Gaborit a découvert son nom, inscrit en grand sur un panneau installé sur le mur de la tribune.

Pour les dirigeants et les membres du club, il était évident que cet hommage ne devait pas être fait à titre posthume. Ils ont donc décidé de bousculer un peu les codes afin de lui faire honneur comme il le mérite.



SÉLECTION

LE FORT LOUVOIS À L'HONNEUR



L'équipe a eu l'immense fierté de voir le Fort Louvois sélectionné pour l'émission de Stéphane Bern « Le monument préféré des français » diffusée sur France 3.

Après un premier vote du public qui a permis au Fort Louvois de représenter la Nouvelle Aquitaine dans la sélection nationale, un 2^e vote a eu lieu au début du mois de juillet pour déterminer le classement de cette finale. 14 monuments sont en lice, soit 1 par région. Tous les espoirs sont permis !! Verdict au mois de septembre. Grâce à cet événement, le Fort Louvois a été mis en avant dans les médias, principalement la presse ainsi que sur France 2 et France 3.

La saison estivale est lancée avec une jolie programmation culturelle. Venez vous régaler avec les petits plats mijotés de Chantal lors des repas historiques, ou profitez des incroyables couchers de soleil en musique avec les apéros-sunsets. L'agenda complet à retrouver sur www.fort-louvois.com.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Raphaël PROVOT	28/02/2024
Maloë NORMANDIN LEVEAU	20/03/2024
Mathéo BONNIC	01/05/2024
Dylan MEZIANI.....	15/05/2024

Mariages :

Nina GUILLON & Pierre-Antoine BOUCKAERT..	10/05/2024
Sandrine BOTTIN & Alexandre COURAULT	01/06/2024
Gaby LALONNIER & Renaud THOMAS.....	14/06/2024
Amandine NADEAU & Antoine DEGENNE.....	21/06/2024

Décès

Jacqueline BAUMARD veuve DÉNÉCHAUD	11/03/2024
Gilbert BEUFFEUIL	22/03/2024
Jeannine HAYS veuve VALLET	08/06/2024
Edmond HELLAS.....	13/06/2024
Michel POIRIER.....	16/06/2024

FINANCES

RÉSULTATS 2023 / PRÉVISIONS 2024

RÉSULTATS 2023

Une année inflationniste élevée et une forte remontée des taux d'intérêts.

- Resserrement de la politique monétaire et ralentissement de la croissance mondiale
- Poursuite du conflit en Ukraine
- Un fond d'inflation persistant malgré une dynamique de désinflation en zone euro
- Rétablissement graduel du déficit et de la dette publics

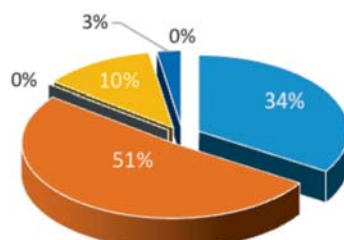
L'année 2023 présente un bilan riche en évènements avec un impact extrêmement fort sur notre économie. Ce contexte pèse de facto sur les collectivités incitant à une vigilance sur les dépenses publiques.

Résultats de l'exercice 2023 - Section fonctionnement

L'excédent de clôture de fonctionnement est de 1 097 100,83 € (écritures réelles et écritures d'ordre).

CFU 2023 : DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2 863 236,28 €

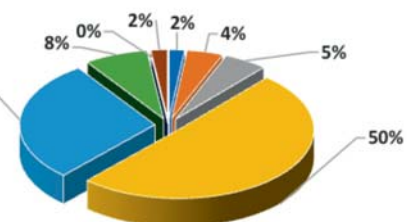
- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 014 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges spécifiques



Résultats de l'exercice 2023 - Section investissement

CFU 2023 : RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 3 735 966,92 €

- 013 Atténuation de charges
- 70 Produits des services, domaine et ventes diverses
- 73 Impôts et taxes
- 731 Impositions directes
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels



Le résultat de la section d'investissement est de 791 255,08 €.

Dans la démarche de transparence de l'action municipale, il est important de présenter les détails des **investissements réalisés durant l'année 2023**, pour un montant de plus de 891 720 € :

LES ÉCOLES pour un montant de 8 230 € concernant notamment :

- o Equipement écoles : 630 €
- o Equipement écoles 2023 : 7 600 €

TRAVAUX ET RÉNOVATIONS DANS LES BÂTIMENTS ET ÉTUDES pour un montant de 196 940 € concernant notamment :

- o Caserne des pompiers : 142 100 €

ACTUALITÉ

- Travaux bâtiments 2021 : 28 500 €
- Travaux EHPAD : 26 000 €
- Travaux bâtiments : 340 €

VOIRIES, AMÉNAGEMENTS EXTERIEURS ET ÉTUDES pour un montant de 609 980 € concernant notamment :

- Marché-Kennedy : 287 770 €
- Réseaux pluviaux : 2 200 €
- Skate Park : 251 610 €
- Voiries diverses 2021 : 68 400 €

ÉTUDES, ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX... pour un montant de 54 670 € concernant notamment :

- Etude modification du PLU : 7 200 €
- Travaux cimetière : 1 470 €
- Equipements Informatique 2021 : 10 700 €
- Equipements Informatique 2023 : 1 700 €
- Equipements divers ST 2023 : 12 500 €
- Sécurité : 11 600 €
- Police : 9 500 €

ACQUISITION, CESSION... pour un montant de 21 900 € concernant notamment :

- Réserves foncières : 21 900 €

Pour les différents projets, la commune a touché **plus de 60 500 € de subventions**.

L'opération d'investissement relative au Skate Park a reçu en 2023, la somme de 31 770,90 € (soit une avance de 30%) par l'ANS (Agence Nationale du Sport). Le solde la subvention de l'ANS devrait être versé en 2024 ainsi que la subvention de 20 000 € par le Conseil Départemental.

FISCALITÉ LOCALE

Les taux d'impôts locaux qui n'avaient pas évolué depuis 2014 ont subi une augmentation de 4% ce qui a dégagé un volume de ressources supplémentaires de 243 499 €.

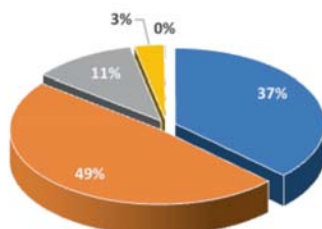
Impôts	Produits reçus en 2022	Produits reçus en 2023	Évolution des produits reçus en 2023 (en €)	Évolution des produits reçus en 2023 (en %)
Taxe habitation	105 746,00 €	135 690,00 €	29 944,00 €	28,32 %
Taxe foncière Propriétés bâties	1 473 471,00 €	1 679 874,00 €	206 313,00 €	14,00 %
Taxe foncière Propriétés non bâties	61 969,00 €	69 211,00 €	7 242,00 €	11,69 %
Total des produits reçus	1 641 186,00 €	1 884 685,00 €	243 499,00 €	14,84 %

PRÉVISIONS 2024

La municipalité rappelle la nécessité d'être plus que prudent compte tenu du contexte macroéconomique et géopolitique en Europe mais aussi mondial. C'est pourquoi, grâce à la comptabilité analytique une vigilance particulière sur les états de consommation des crédits et un suivi régulier des dépenses est assuré, dont il est rendu compte lors des différentes commissions des Finances et des Conseils Municipaux.

BP 2024 : DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT • 3 285 069,60 €

- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges spécifiques



BP 2024 : RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 3 499 873 €

013 Atténuation de charges

70 Produits des services, domaine et ventes diverses

73 Impôts et taxes

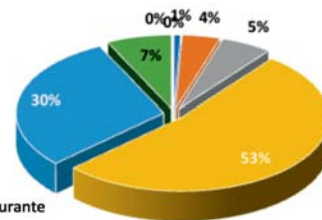
731 Impositions directes

74 Dotations et participations

75 Autres produits de gestion courante

76 Produits financiers

77 Produits exceptionnels



ACTUALITÉ

LES INVESTISSEMENTS

Le budget 2023 avait ouvert des crédits pour des opérations comprenant des études préalables et des travaux qui vont pouvoir être engagés et pour lesquels, il a été reporté un montant total de 505 417,87 €. Des enveloppes nouvelles ont été votées pour un montant de 1 916 703,89 € soit un total de dépenses d'équipement de 2 422 121,76 € :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		Restes à Réaliser 2023	Budget Primitif 2024 Nouveaux	TOTAL Budget 2024 (RAR 2023 + nouveaux crédits 2024)
201302	ETUDE MODIFICATION DU PLU	44 600,00	40,00	44 640,00
201802	MARCHE - KENNEDY	19 104,52	491 020,00	510 124,52
202002	CASERNE POMPIERS	18 318,91	0,00	18 318,91
202003	RESEAUX PLUVIAUX	36 495,00	85 220,00	121 715,00
202101	SKATE PARK	134 145,47	0,00	134 145,47
202103	TRAVAUX EHPAD	4 560,00	91 000,00	95 560,00
202105	VOIRIES DIVERS 2021	15 054,19	0,00	15 054,19
202107	TRAVAUX CIMETIERES 2021	30 176,83	30 000,00	60 176,83
2022	BATIMENTS MUNICIPAUX DIVERS	6 063,47	0,00	6 063,47
202201	PCS - SECURITE	2 485,51	0,00	2 485,51
202203	ENFOUISSEMENT DE RESEAUX	163 631,06	0,00	163 631,06
202307	EQUIPEMENTS DIVERS ST 2023	535,74	0,00	535,74
202309	ECLAIRAGE PUBLIC 2023	24 434,50	0,00	24 434,50
202310	TRAVAUX BATIMENTS	5 812,67	0,00	5 812,67
202401	POLICE		5 400,00	5 400,00
202402	PREVENTION		2 300,00	2 300,00
202403	MOBILIER		2 900,00	2 900,00
202404	INFORMATIQUE ET TELEPHONIE		9 000,00	9 000,00
202405	EQUIPEMENTS ECOLES		2 200,00	2 200,00
202406	VALORISATION ET PRESERVATION DES PATRIMOINES		26 307,77	26 307,77
202407	EQUIPEMENTS DIVERS		56 100,00	56 100,00
202408	RESERVES FONCIERES		50 000,00	50 000,00
202409	VOIRIES DIVERSES		231 000,00	231 000,00
202410	SCHEMA EXTERIEUR CONTRE INCENDIE		10 000,00	10 000,00
202411	ECLAIRAGE PUBLIC		25 000,00	25 000,00
202412	FORT LOUVOIS		150 000,00	150 000,00
202413	LOGEMENT 9 RUE DE L HOTEL DE VILLE		9 900,00	9 900,00
202414	EXTENSION CABINET MEDICAL		99 616,12	99 616,12
202415	MOULIN DE LA PLATAINE		55 000,00	55 000,00
202416	RENOVATION DES BATIMENTS		474 700,00	474 700,00
202417	PLANTATIONS		10 000,00	10 000,00
Total opérations d'investissement		505 417,87	1 916 703,89	2 422 121,76

Parallèlement la Commune doit également faire face au remboursement de ses emprunts. L'effort réalisé depuis plusieurs années a permis, depuis 2014, de :

- o Réduire de plus de 2 Millions d'euros l'encours de dette,
- o Passer d'une dette par habitant de 1 404 € à 661 €.

Le montant de l'annuité pour 2024 s'élèvera à 235 000 € de capital et 104 500 € d'intérêts.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dette au 31/12	4 872 339	4 535 465	4 155 475	3 745 195	3 352 947	3 002 280,33	3 195 376,07	2 916 579,02	2 646 173,60	2 406 967,79
Population INSEE au 01/01 Source Fiche DGF	3 471	3 489	3 508	3 523	3 544	3 562	3 573	3 586	3 632	3 644
Ratio Dette par habitant	1 404	1 300	1 185	1 063	946	843	894	813	729	661

ÉCOLE

PRÉVENTION AUPRÈS DES ÉLÈVES DE CE2, CM1 ET CM2

Dans le cadre d'une concertation entre les enseignantes et la police municipale avec l'appui de Monsieur le Maire, des journées de prévention routière ont été organisées à l'école élémentaire pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

Outre le côté pédagogique, celles-ci permettaient de créer une relation entre les enfants et la police municipale, dans un milieu éducatif, assistant le corps enseignant dans cette mission.

Les CE2 ont passé le « permis piéton », programme national de prévention du risque piéton.

Une phase théorique a permis de leur faire connaître les mots de la rue et de la route, les familles de panneaux, comprendre la signalisation lumineuse, les règles de sécurité et comment marcher à la bonne place.

Un petit examen écrit a permis à tous les élèves d'obtenir leur permis piéton.

Les élèves de CM1/CM2 ont quant à eux passé le permis vélo.

Cet apprentissage vise à enseigner les règles de circulation à vélo et à évaluer leurs compétences en matière de sécurité routière. Le cycliste doit obéir aux mêmes règles que les autres conducteurs. Or, c'est dès l'enfance que se fait l'éducation de l'usager de la route et de la rue. Il s'est déroulé en deux temps : sensibilisation au code de la route, connaître son vélo, savoir régler son casque et son vélo suivi d'une petite partie pratique.

Ceci a permis aux jeunes d'obtenir leur « code du jeune cycliste », après avoir passé un petit examen écrit et mis en pratique les connaissances acquises. Les élèves de CM1 ont reçu une attestation de participation ainsi qu'un petit livret « Code du jeune cycliste » car ils passeront le « vrai » permis l'année prochaine.

Les élèves de CM2 ont eu le permis cycliste ainsi que le livret.

La municipalité remercie l'entreprise « Signaux Girod », qui a réalisé le marquage routier sur l'espace, derrière la cantine, et offert des panneaux de signalisation routière ; l'association prévention MAIF pour avoir donné les différents livrets et la police municipale de Saujon qui a prêté des panneaux de signalisation complétant le circuit pédagogique.

Cette opération de prévention sera renouvelée l'année prochaine.



ROTARY

SUITE ET FIN DU PROJET AVEC LE ROTARY 2023/2024



Suite à la rencontre avec les Rotariens pour présenter le projet et la vente d'huîtres sur le salon du vin de Limoges (cf *Le P'tit Chapusais* n°86), la dernière étape a eu lieu le 18 avril.

Les Rotariens de Marennes Oléron ont reçu les 10 apprentis, au siège social, afin qu'ils présentent, devant des groupes constitués de Rotariens et formateurs du CFA, leur rapport de stage. L'objectif était un entraînement avant la véritable épreuve du Bac Pro fixée au 3 mai 2024. Cette action est le résultat de 2 ans de travail en entreprise.

À la suite de la rencontre un goûter était offert aux participants et les Rotariens ont remis un chèque cadeau aux apprentis ayant participé à la vente d'huîtres sur Limoges.

Tous souhaitent à l'ensemble des apprentis réussite au Bac.

ENVIRONNEMENT

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

À l'occasion de la 3^e opération « **une naissance, un arbre** », 19 arbres ont été plantés le long de la piste cyclable « les chemins de la Seudre » entre le lotissement Pierre Large et le port du Chapus.

À l'invitation de Monsieur le Maire et d'élus, les parents accompagnés de leurs enfants se sont réunis, le samedi 30 mars 2024, pour découvrir les plantations portant les plaques au prénom de leur enfant.

Ce temps convivial s'est clôturé par la remise du certificat de parrainage suivi du pot de l'amitié.



DON DU SANG

ENGAGEMENT DES POMPIERS POUR LE DON DU SANG

La Fédération des donneurs de sang bénévoles, par le biais de L'Union départementale 17 (UD), l'Établissement Français du Sang et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) s'associent dans une campagne de communication inédite en Charente-Maritime.



Cette action a déjà été initiée avec succès dans les Landes, en Dordogne et en Gironde. La Charente-Maritime est le quatrième département de Nouvelle-Aquitaine à accueillir cette belle opération, mais le seul UD à la financer. Cela a permis dans un premier temps de floquer 9 camions neufs et à ce jour ils seront 30, dont deux sur le bassin Bourcefranc-Le Chapus, Marennes et Saint-Pierre-d'Oléron.

Bernard Sanchez tient à remercier le SDIS 17, M. le Capitaine Demailly, responsable du centre de Marennes, M. le Général Marcaillou, directeur du SDIS 17 et M. Dubois, responsable du Service Communication.

GESTION

AIRES DE STATIONNEMENTS PLAGE DE BONNEMORT

La municipalité vous informe que le parking où stationnaient précédemment les camping-cars, restera désormais fermé au public.

L'érosion de la digue de sable est fragilisée tant par le piétinement humain qui la traverse que par les marées et les conditions météo. Il s'agit là de préserver le cordon dunaire qui joue un rôle essentiel contre le risque de submersion marine et assure la sécurité des lieux aux abords de la Route Touristique. Un projet de renaturation est envisagé afin que ce site retrouve son statut d'espace naturel.

Un autre parking situé à proximité du camping est désormais accessible aux camping-cars de passage tout comme aux véhicules de tourisme fréquentant la plage et ce, pour y faire une halte raisonnée et partagée.



Respectez les lieux et la nature pour le bien-être et le repos des usagers de passage !

GESTION

LE MUR DU CIMETIÈRE FAIT PEAU NEUVE !



Depuis début avril, la clôture au fond du cimetière a été entièrement refaite par l'entreprise Grilhault à Echillais.

Des plaques de béton empilables et des gabions type Do-maroc avec gravillons contribuent à améliorer l'embellissement du cimetière.

ÉPISODE IV

LA POINTE DU CHAPUS

La pointe du Chapus, cap rocheux avançant dans l'océan, termine la péninsule de l'ancienne « Isle de Marennes ». Le coureau d'Oléron sépare le continent (la pointe), de l'île qui lui fait face. Elle se trouve entre deux détroits : le pertuis de Maumusson au Sud et le pertuis d'Antioche au Nord.



Une carte de 1686 nous donne des informations sur ce que pouvait être la pointe avant la construction du Fort Louvois en 1691. A gauche, on trouve une écluse à poissons. Un édifice en pierre d'environ 1,2 m de haut qui permettait à marée haute, de laisser entrer le poisson, qui s'y retrouvait emprisonné à marée basse. Au-delà de son utilité nourricière, cette écluse servait sans doute aussi de brise-lames et protégeait de la forte houle.

On trouve au bout du cap, une redoute, petite fortification militaire défensive qui abritait les casernes destinées aux militaires et ouvriers chargés de la construction du Fort. Aujourd'hui encore, subsistent quelques constructions de cette époque. La ligne de bâtisses partant du restaurant Le Terminus et allant jusqu'à la ruelle donnant sur le quai Vauban correspond aux casernes Nord. La caserne Sud et la Chapelle furent détruites lors de la construction du chemin de fer. Entre la pointe et l'île d'Oléron, on observe le Rocher du Chapeau sur lequel sera édifié le Fort Louvois.

C'est fin 1690, que le Marquis de Louvois, ministre de la guerre sous Louis XIV, fait part à l'intendant de la marine à Rochefort, de l'intention du Roi de construire un édifice au Chapus, qui aura pour but de renforcer la défense de la citadelle du Château d'Oléron et de croiser les tirs de canons afin d'empêcher les navires anglais et hollandais, ennemis protestants de la France catholique de l'époque, de passer par le pertuis de Maumusson pour aller attaquer l'Arsenal de Rochefort. En octobre 1691, les fondations du fort sont terminées.



Au printemps 1692, la construction de ce fameux édifice en forme de fer à cheval peut débuter. A partir de 1694, le feu du Fort Louvois peut croiser avec celui du Château d'Oléron et offre une protection aux embouchures de la Seudre et de la Charente ainsi qu'à Rochefort.

L'aménagement de la pointe ne se limita pas aux casernes et au fort. C'est à cette époque que le génie militaire construisit le port pour permettre la liaison maritime avec le fort, les digues qui entourent la pointe, une jetée au Sud et un môle au Nord. Au fil du temps, ces aménagements évoluèrent. La première jetée fut démolie pour en construire une plus imposante et un môle plus grand correspondant aux besoins du port fut édifié.

Peu à peu, l'entretien des infrastructures de la pointe fut transféré du génie militaire à l'administration des ponts et chaussées. Au milieu du 19^{ème} siècle, l'embarquement des voyageurs vers Oléron se faisant le long de la chaussée du fort et devenant de plus en plus incommode, une cale au Nord-Ouest fut construite.

URBANISME ET PATRIMOINE



En 1936, avec l'arrivée des congés payés, une nouvelle économie liée au tourisme se développe. En 1938, le chantier pour la construction de deux appontements, l'un côté continent à la pointe du Chapus et l'autre côté île, à Ors débute. Il sera stoppé avec l'arrivée de la seconde guerre. Après le conflit, les liaisons se feront de la Cayenne à St Trojan. Ce n'est qu'en 1949, sous la pression des insulaires, que la liaison Pointe du Chapus - Ors sera inaugurée. La remise en état de l'embarcadère après la guerre se terminera en juillet 1949. Des péniches à voiles transporteront les voyageurs jusqu'en 1960 et seront épaulées par 2 bacs automoteurs cette même année.

Malgré l'amélioration de la qualité de la traversée, la communication entre le continent et l'île reste soumise aux horaires des marées. Les voyageurs doivent composer avec la météo parfois capricieuse qui les oblige, faute de pouvoir traverser, à dormir à l'hôtel de la pointe pour attendre des conditions plus favorables à la navigation.

L'idée d'un pont reliant les deux terres commence à germer, et c'est en 1962 que le Conseil Général adoptera le projet. Les travaux débuteront en 1965 et le pont sera ouvert à la circulation le 21 juin 1966. L'île étant à présent reliée au continent, l'embarcadère perdra son utilité et s'altérera peu à peu. Il deviendra un lieu de promenade où les pêcheurs y installeront leurs cannes et carreaux. Il sera interdit d'accès en 2004, jugé trop dangereux.

La construction du pont reliant l'île d'Oléron au continent n'eut pas pour seul effet que de rendre obsolète l'embarcadère. Il participa également au déclin de la desserte ferroviaire de la pointe. A partir de la fin des années 1890, pendant presque un siècle, avant le développement du trafic routier pour desservir Oléron, les voyageurs pouvaient arriver à la pointe par le train avant d'effectuer la traversée du coureau en bateau. Le bâtiment qu'occupe aujourd'hui le bureau du port et l'inspection académique n'est autre que l'ancienne gare, terminus de la ligne Cabariot au Chapus.

C'est l'importance de la production ostréicole et l'augmentation des voyageurs se rendant à la pointe pour prendre le bateau vers l'île, qui conduisit à la nécessité de créer cette ligne. La gare terminus du Chapus fut mise en service en 1889. De nombreux hangars à marchandises permettaient de stocker les bourriches d'huitres avant leur départ vers Paris-Austerlitz. La route, petit à petit préférée au transport ferroviaire, le service aux voyageurs s'arrêta en septembre 1971 et le service des marchandises connut une fin identique en octobre 1987.

Aujourd'hui la Pointe du Chapus conserve sa vocation de port. On y trouve principalement des chalands ostréicoles, quelques petits chalutiers pour la pêche ainsi que la navette qui mène les visiteurs au Fort Louvois à marée haute. En période estivale, les touristes peuvent également embarquer pour de petites croisières vers le Fort Boyard et l'île d'Aix. Lieu de promenade apprécié, les locaux et visiteurs de passage, aiment flâner le long des anciennes cabanes ostréicoles, s'asseoir face au Fort Louvois, observer les oiseaux marins et les bateaux ostréicoles rentrer au port et décharger les poches d'huitres ; regarder au loin se dessiner les contours du Château d'Oléron,



ou apercevoir par temps dégagé Fort Boyard ou l'île d'Aix. La pointe, lieu de fête aussi. La foule qui hier assistait aux régates, aujourd'hui se presse pour participer aux festivités de la Fête de la Mer ou assister au feu d'artifice du 14 juillet.

Spectatrice de l'évolution de la société et des usages, la pointe du Chapus fut témoin de la résilience des habitants au fil du temps. Traversant les conflits, guerre de religions sous Louis XIV, bombardements pendant la seconde guerre mondiale ; se relevant après les tempêtes. Il y a fort à parier que la pointe du Chapus, considérée comme la porte d'entrée du futur Grand Site Marais de Brouage permettra de contempler pendant encore longtemps un paysage remarquable animé par l'activité des hommes de la mer et des promeneurs venus admirer le décor et le panorama de cette avancée de terre dans l'océan.

TRAVAUX

RÉFECTION COMPLÈTE DE LA RUE KENNEDY

(du marché à la rue des Amandiers)

Un planning de travaux va permettre de rénover entièrement la rue Kennedy dans le prolongement de ceux qui ont été réalisés entre « Le Sémaphore » et le marché couvert.

Ces travaux seront échelonnés du 26 août au 18 novembre 2024.

Durant cette période, reprise complète du réseau d'eau pluviale, de la voirie, de la place Schmitz Delmont ainsi que des abords paysagers.

Des déviations seront mises en place en divers points du centre-ville afin de faciliter la circulation et de permettre un accès à la pharmacie, au marché ainsi qu'aux riverains des rues adjacentes.

La municipalité est fort consciente des nombreux désagréments qui seront occasionnés durant cette période et vous remercie de votre compréhension

ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE

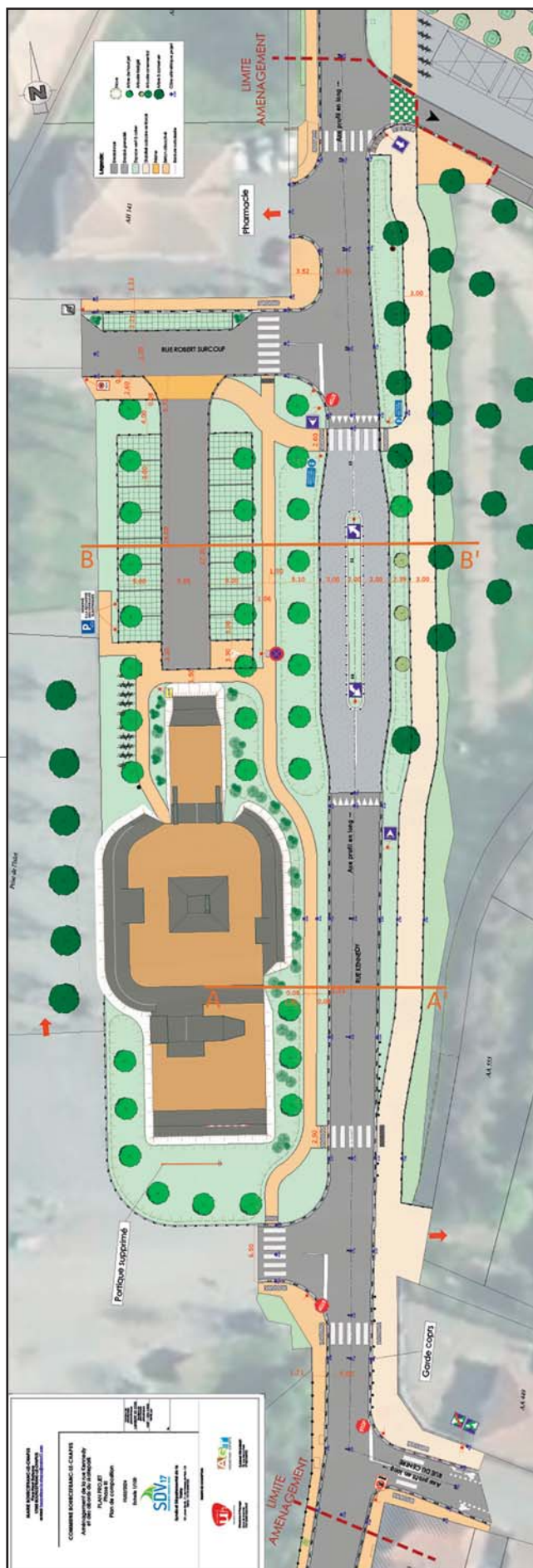
*Dans le cadre de la lutte contre la dissémination d'arboviroses telles que le chikungunya, la dengue ou le Zika, le « moustique tigre » (*Aedes albopictus*) fait l'objet d'une surveillance mise en œuvre par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour le compte de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.*

Dans ce but, **3 pièges pondoirs** ont été installés sur votre commune. Ils sont relevés mensuellement de mai à novembre.

Lors du relevé du mois de mai, il n'a été constaté aucune activité du « moustique tigre » sur la commune.

Pour reconnaître et signaler le « moustique tigre », vous pouvez consulter le site de l'ARS :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-reconnaitre-et-signaler-le-moustique-tigre>.



| URBANISME & ENVIRONNEMENT |

■ Aire Marine Éducative

Les élèves des classes de CM de l'école E. Herriot suivent le programme Aire Marine Educative (AME), en partie financé par la Commune de Bourcefranc-le-Chapus, et coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB). Toute l'année, accompagnés par le CPIE Marennes-Oléron, les élèves ont travaillé sur leur AME située sur la Pointe des Chardons afin de comprendre le fonctionnement de la biodiversité et des milieux du littoral. Ils souhaitent donner des conseils aux habitants pour protéger le bord de mer.

- Si vous faites de la pêche à pied, penser à utiliser la réglette disponible à l'office de tourisme pour laisser le temps aux jeunes animaux de grandir et de se reproduire.
- Remettre toujours les pierres comme vous les avez trouvées « à la même place et sur la même face » : certains animaux de l'estran ont besoin d'ombre à tout prix et d'autres se développent au soleil.
- Les estrans vaseux comme ceux de Bourcefranc-Le Chapus accueillent de nombreux oiseaux limicoles (se nourrissant dans la vase) qui ont besoin de se nourrir (de zostères, ces plantes marines !) et de se reposer durant leur longue migration. Penser à faire un détour pour éviter qu'ils ne stressent et s'envolent.
- Éviter de marcher sur la laisse de mer pour protéger les espèces qui y vivent tels que les petits détritivores.
- La vigilance est de mise. Sur certaines plages de sable sur le continent et sur l'île d'Oléron, penser aux Gravelots qui y font leurs nids : les oiseaux, les œufs et les poussins sont bien camouflés, ce qui peut leur porter préjudice. Si vous souhaitez faire une promenade avec votre chien, pensez à vérifier les panneaux d'accès aux plages et tenez-le en laisse.
- Si vous trouvez une tortue échouée sur une plage, appeler l'aquarium de La Rochelle au 05 46 34 00 00 en transmettant les coordonnées GPS du lieu et l'état de l'animal.
- Et si c'est un mammifère marin, appeler l'Observatoire PELAGIS au 05 46 44 99 10 en transmettant les mêmes informations. Surtout, ne les touchez pas.
- Si vous avez des déchets, prenez le soin de les ramener chez vous. Et si vous en trouvez, vous pouvez les ramasser (hors période de nidification du Gravelot à collier interrompu, afin d'éviter de marcher sur un œuf sur le haut des plages de sable). Cela peut sauver des animaux !

On compte sur vous ! Merci à toutes et tous pour votre attention.

■ Nettoyage du littoral par des élèves sous-officiers de BA 721



Mercredi 1^{er} mai, les élèves sous-officiers de la Base Aérienne de l'école de Rochefort - accompagnés par quelques cadres et leurs familles - et en présence des membres de l'association « Les insurgés des déchets » ont mené action commune de nettoyage du littoral. Celle-ci s'inscrit dans la politique de développement durable de l'armée de l'Air et de l'Espace en permettant de renforcer le lien avec la société civile et plus particulièrement le tissu local.



Avant une collation offerte par la municipalité, un diplôme d'honneur a été co-signé par M. le Général de brigade aérienne Hervé Chêne, commandant de la base aérienne 721, M. le maire et Mme Delphine Basset, présidente de l'association « Les insurgés des déchets ».

M. le maire a remis une médaille de la ville au Général pour clôturer l'après-midi.

■ « Ô de frères »

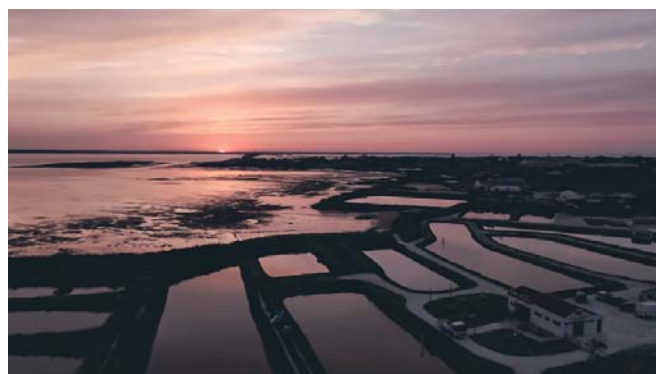
« Ô de frères » est situé Route Touristique, à 100 m de la cabane de production.

Julien et Simon Léger ont ouvert avec beaucoup d'enthousiasme et après d'intenses efforts, la dégustation By LEGER FRERES. Ils ont imaginé et créé ce lieu convivial et paisible, en espérant que tous puissent s'y sentir bien et y trouver satisfaction.

Après 7 ans d'acharnement passionné dans leur entreprise de production ostréicole, ils espèrent, grâce à cette nouvelle aventure, redynamiser la vente et la consommation de leurs huîtres.

Au plus près des consommateurs, ils souhaitent leur redonner l'envie d'apprécier le fruit de la nature, né d'un dur labeur.

Julien et Simon seront heureux de vous accueillir, et de vous faire découvrir leur carte 100% produits locaux, des huîtres, des crustacés en passant par les fameuses moules frites, tout ça avec vue sur l'estran et le marais. C'est beau et bon, pour le plaisir des yeux et des papilles.



■ La K'Bane du Chapus

Siméon Hamet a repris l'établissement anciennement nommé « La cabane du Chapus », rue du Fort Louvois. Il propose plateaux de fruits de mer, huîtres et moules sur place ou à emporter.

La K'Bane du Chapus est ouverte du mercredi au lundi de 12h à 14h30 et de 19h à 21h30. Fermé le mardi.

Réservation au 05 46 47 21 91 ou 06 88 61 81 43.



| CULTURE & LOISIRS |



■ Les festivités estivales communales

Suite au déplacement du Comité des Fêtes sur l'espace sportif de la salle omnisports « HB Patoizeau », le feu d'artifice du 13 juillet était tiré depuis la baie de la Grognasse.

Cette année, au lieu de l'habituel concert de jazz au moulin, un concert avec le Motown Soul Band était programmé sur la place de la Mairie, le samedi 20 juillet à 21 h.

Malheureusement, il a dû être annulé en raison des conditions météo (pluie). Un possible report, sur 2025, sera étudié.

A l'occasion de la traditionnelle fête communale de la St Louis, dimanche 25 août, assistez à la mythique course cycliste et à la soirée festive avec DJ Solo précédée de la sardinade du Comité des Fêtes.

Pour préparer votre rentrée culturelle et sportive, venez à la rencontre du riche tissu associatif de la ville, au forum des associations qui se tiendra le vendredi 06 septembre à partir de 17h, sur la place de Mairie.

■ L'été du Comité des Fêtes

Après le feu de la St Jean et la soirée du 13 juillet sur l'espace extérieur de la salle omnisports « HB Patoizeau », le Comité des Fêtes vous attend pour :

- La **Fête de la mer** se déroulera, comme d'habitude, au port du Chapus les 3 et 4 août avec une soirée « cochon grillé à la broche ». C'est le seul événement qui n'est pas déplacé à la salle Patoizeau.
- La **soirée « plateau de l'océan »** est programmée le 14 août avec animation musicale
- Le 25 août n'oubliez pas la traditionnelle **sardinade** de la St Louis.

Toutes ces animations sont organisées sous tivolis.

- Une **nouvelle brocante** aura lieu, route de la Grognasse, le 29 septembre avec le beau temps assuré.

Contacts : 07 63 65 25 62 / cdfbourceranc@gmail.com

■ Les nouveautés de la bibliothèque

La bibliothèque « Au plaisir de lire » est heureuse vous présenter ses nouveautés pour la période estivale.

Venez découvrir une trentaine de livres : romans, polars mais également bandes dessinées. Il y en a pour toutes vos envies de lecture pour les beaux jours. Parmi les titres que vous pouvez découvrir « La cuisinière des Kennedy » de Valérie Paturaud, « Plus grand que le ciel » de Virginie Grimaldi ou encore « Le réseau » de John Grisham.



Alors, n'attendez plus et venez chercher vos lectures de vacances !

Le 21 mai, lors de l'Assemblée Générale de l'association, le bureau a été reconduit à l'unanimité par une équipe solidaire et dévouée. Le pot de l'amitié a clôturé un moment fort sympathique.

■ Couture & Loisirs

L'association a participé aux journées européennes des moulins ainsi qu'au marché d'avant fête des mères.

Elle sera présente à la fête de la mer le 4 août, au forum des associations en septembre et aux journées du patrimoine au moulin de la Plataine.

À l'occasion d'octobre rose, les petites mains s'affairent à la confection d'éléments décoratifs.

De nouvelles personnes ont adhéré à l'association. Il va bientôt falloir pousser les murs !!!

Retrouvez-les à la salle de « L'Estran » les lundis et jeudis de 14h30 à 18h (tous ouvrages ou jeux) et le mercredi de 9h à 12h (cartonnage).

Pour plus d'informations passez à la salle ou par téléphone au 06 14 88 28 74.

■ La danse renforce les liens sociaux

Danser en groupe crée une atmosphère conviviale, renforce l'équilibre, la mobilité et réduit le stress et l'anxiété.

Suite à l'intervention au Téléthon, les pratiquantes de danse Country ont repris les répétitions, pour aller donner un peu de joie aux aînés.

Le 15 mars, elles étaient à l'EHPAD « La Roseraie » de Rochefort pour fêter la Saint Patrick.

Au mois de mai, elles ont effectué une représentation dans chacune des deux maisons à Bourcefranc-Le Chapus.

Une petite pause gourmande, bien méritée, à la Cité de l'Huître, a permis à la petite troupe de passer un bon moment.

Que du bonheur ! Bravo à elles !



■ Recup'Recycle prépare la fête de la mer

Les P'tites mains de l'association « **Création Recup'Recycle** » ont consacré les premiers mois de l'année à la confection de nouveautés : sacs, bananes, pochettes, porte-clés... que vous trouverez sur leur stand à la Fête de la mer le 4 août.

Comme chaque année les membres de l'association organiseront une tombola au profit des familles de marins péris en

CULTURE & LOISIRS

mer.

Si vous souhaitez participer à ces ateliers d'échanges dans la bonne humeur, vous pouvez les retrouver tous les lundis, jeudis et quelques vendredis, salle de la Plataine de 14 h 30 à 18 h 30 ou au stand tenu au port le 4 août 2024.

**Contact : Mme Rogé : 06 21 40 23 60
ou creation.recuprecycle@gmail.com**



■ Les amis du moulin de la Plataine

Lors de l'Assemblée Générale de l'association, en présence de M. le maire et de quelques conseillers municipaux, M. Berbudeau, adjoint en charge des bâtiments communaux, a apporté une bonne nouvelle : le « retour des ailes » pour le premier semestre 2025. Les membres les remercient vivement et vont tout mettre en œuvre pour peindre les planches des ailes dès réception du matériel.

La prochaine grande manifestation sera celle des Journées Européennes du Patrimoine avec d'autres invitations d'associations Bourcefrançaises. Les visites d'été, couplées avec les Amis du Vieux Chapus, se poursuivront aux jours et horaires habituels. N'oubliez pas, toutes les bonnes volontés pour les aider sont et seront les bienvenues.



■ Les activités de l'ALPMM

Amicale du Littoral des Pensionnés et veuves de la Marine Marchande

- **3 et 4 août 2024** : participation à la Fête de la Mer.
- **15 au 22 septembre 2024** : voyage au Portugal (Porto, Lisbonne). Plusieurs visites sont au programme.
- **11 au 13 octobre 2024** (sous réserve) : Fête de l'Huître à Marennes.
- **16 novembre 2024** : Assemblée Générale ACPMM/ALPMM.
- **7 novembre 2024** : Loto.

Réservation au 06 40 05 96 77 ou 05 46 75 13 57.

Nombreux lots : chariots garnis, lots surprises, parties spéciales, bons d'achat...

Les organisateurs vous y attendent nombreux.

D'ores et déjà ils préparent les manifestations de l'année 2025 avec notamment un voyage du 1^{er} au 7 avril 2025 : balade sur le Rhin de Strasbourg à Amsterdam avec visite du parc floral de Keukenhof. Les réservations sont ouvertes auprès de Mmes Thomas et Berton.

■ Les missions des Lasses Marennaïses

Les missions bien connues de l'association sont la restauration de vieux gréements et la navigation.

La collecte d'informations et de témoignages sur la mémoire de ces navires de travail est leur 3^e mission.

À cet effet, Alberti Delavoie et Claude Perret ont partagé nombre d'épisodes



vécus, tels que l'opération RESUR, le début du travail hors sol, la gestion de la biomasse... Ils ont également conté leur quotidien en mer, à la côte, l'entretien des bateaux... Une vie difficile pour ces femmes et ces hommes, un travail ardu mais une vraie solidarité et des souvenirs de franche amitié.

L'association a déjà collecté nombre de photos et documents. Si vous-mêmes êtes détenteurs d'éléments ou si vous souhaitez apporter un témoignage en lien avec les Lasses et l'Ostréiculture, contactez-les :

lassesmarennaïses@gmail.com – 07 57 17 24 44.

■ APE « les P'tits Drôles »

Le vendredi 28 juin, à la sortie des classes, l'APE « les P'tits Drôles » a organisé en collaboration avec les deux équipes enseignantes la grande kermesse. Cet événement est très attendu par les enfants et les familles pour célébrer tous ensemble la fin de l'année scolaire.

Cette fête a débuté par les danses des enfants de maternelle et par les chansons interprétées par les élèves d'élémentaire. Le public a ensuite assisté à un lâcher de pigeons voyageurs annonçant l'ouverture des différents stands : tour d'escalade, structure gonflable, photobooth (tirage de photos en instantané), maquillage, tatoo paillettes, tour de poneys, pêche aux canards et le retour des olympiades (tir à la corde, courses en sac...) pour faire un clin d'œil aux JO. C'est donc dans une ambiance conviviale que les enfants, leurs parents et leurs grands-parents ont profité de tous ces divertissements. Le tirage au sort de la grande tombola, mise en place dès début juin, a clôturé cette belle fête.

Les membres de l'APE remercient tous les donateurs qui, une nouvelle fois, ont été très nombreux à offrir des lots et toutes les personnes ayant participé aux différentes actions tout au long de l'année. Grâce à cette belle générosité, l'APE a remis respectivement aux directrices des deux écoles, un don qui va permettre de contribuer au financement de projets éducatifs. Les parents d'élèves souhaitent de très bonnes vacances aux enfants et à toutes les personnes travaillant dans les écoles et vous donnent rendez-vous en septembre pour l'Assemblée Générale.



■ Octobre rose

La 6^e édition de la marche rose aura lieu le dimanche 6 octobre 2024.

Le collectif, avec l'aide des associations de couturières locales, préparent les diverses décorations qui seront installées dans la ville.

Un nouveau parcours d'environ 5 km sera proposé.

CULTURE & LOISIRS

■ Mise en conformité par l'association « Les chats errants du Chapus »

Vous êtes nombreux à faire appel à l'association « Les chats errants du Chapus », mais saviez-vous que la plupart des chats qu'elle fait stériliser ont des propriétaires !!!! Et oui !

C'est pourquoi, l'association propose aux habitants de la commune de leur faire bénéficier de leurs tarifs associatifs afin de mettre en conformité leur animal pour :

- l'identification (obligatoire depuis le 01/01/2012, sous peine d'une amende de 750 euros).

- la stérilisation et la castration.

N'hésitez pas à les contacter !!!



■ Atlantique Gymnastique Rythmique



L'association ouvre un nouveau créneau le samedi matin :

- 9h - 10h : Bébé gym (3 ans 1/2 à 6 ans)

- 11h - 12h30 : Découverte loisirs (6 à 12 ans).

Elle sera présente au forum des associations le 6 septembre 2024.

06 52 25 09 56

atlantique.gymrythmique - www.atlantique-gr.fr

Les **INSATIABLES**
GroupeSOS

Loto Gourmand

Mardi 17 septembre

14H30 - 17H

BOURCEFRANC LE CHAPUS

PROGRAMME

- Des parties de loto endiablées, avec de nombreux lots gourmands à gagner !
- Animation, conseils nutritionnels et temps d'échanges avec une diététicienne

EHPAD Résidence Le Louvois
2 rue Etienne Tetaud
17560 BOURCEFRANC
LE CHAPUS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE JUSQU'AU 10 SEPTEMBRE
Après de l'accueil de l'EHPAD :
05 46 85 71 41 ou par mail
lelouvois@atash.fr

www.lesinsatiables.org

Action soutenue financièrement par l'ARS

*Réserve aux + de 60 ans
GRATUIT*

EXPRESSION LIBRE

ÉLUS DE L'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR BOURCEFRANC-LE CHAPUS

NETTO : gageure + leurre = erreur

Après des annonces enthousiastes et un emballement de notre municipalité début 2023, les sirènes de Vinci se sont tues. Plus un mot un an plus tard sur ce projet qui devait faire les beaux jours de la commune.

Était-ce une gageure ?

Oui car ce projet peu croyable et ressemblant à un pari hasardeux était basé sur des logements à près de 4000 euros le m², bien au-dessus des prix du marché et donc des possibilités d'acquisition par une grande partie de la population. Ce projet ne pouvait donc conduire qu'à de la spéculation fon-

cière pour des résidences en location saisonnière, ce qui est à l'opposé des besoins de la commune.

Est-ce un leurre ?

Peut-être. Après un rejet (justifié) de la demande de permis de construire, à notre connaissance, Vinci n'a plus donné signe de vie. Problème dû au ralentissement du marché ou difficulté liée à la nécessité de dépolluer le site ? Peut-être un peu des deux.

Où est l'erreur ?

Peut-être dans le choix d'une réalisation sur deux étages, sans concertation avec les voisins immédiats. Mais princi-

palement dans le fait de ne pas avoir respecté l'engagement de la profession de foi du candidat Proteau qui était d'acheter le site et d'en étudier les possibilités d'aménagement. Depuis le début de la première mandature ce dossier n'a pas fait l'objet d'un suivi sérieux, alors qu'il s'agissait d'une promesse faite aux Bourcefrançais.

La friche Netto aura-t-elle disparu en 2026 ?

Les conseillers d'opposition :

Jean Louis Berthé,

Pascale Thuillier,

André Giraudeau

ensemblepourbourcefranclechapus@sfr.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS I

AOÛT / SEPTEMBRE

DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS	LIEUX	TEL
AOÛT				
1 ^{er} août 2024	Visite théâtralisée - 9h30	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
1 ^{er} août 2024	Concert "La route des airs" - 20h45	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
2 août 2024	Repas historique - 20h	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
3 août 2024	Loto - 14h	L'estran saintongeais	Le Sémaphore	06 81 57 23 75
3 - 4 août 2024	Fête de la mer	Comité des fêtes	Port du Chapus	07 63 65 25 62
4 août 2024	Concours de la ville	Les boules Lyonnaises	Boulodrome	
7 - 8 août 2024	Escape game 19h - 19h30 - 20h - 20h30	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
8 août 2024	Visite théâtralisée - 9h30	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
8 août 2024	Escale au chantier Rabreau	Les Lasses Marennaïses	Vieux Chapus	07 57 17 24 44
9 août 2024	Nuit d'été	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
12 août 2024	Soirée contes - 20h30	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
13 août 2024	Visite théâtralisée - 9h30	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
14 août 2024	Soirée plateau de l'Océan	Comité des fêtes	Salle Patoizeau	07 63 65 25 62
16 août 2024	Coucher du soleil en musique (Nena Valverde) - 20h15	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
18 août 2024	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la mairie	06 16 78 30 03
19 août 2024	Les zones humides dans le cycle de l'eau 9h - Gratuit - Résa obligatoire	CPIE	Bonnemort	05 46 47 61 85
21-22 août 2024	Escape game 19h - 19h30 - 20h	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
25 août 2024	Fête de la St-Louis Courses cyclistes, sardinade, animation	Comité des fêtes / Mairie	Salle Patoizeau	07 63 65 25 62
27 août 2024	Visite théâtralisée - 9h30	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
30 août 2024	Repas historique - 20h30	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
SEPTEMBRE				
6 sept. 2024	Forum des associations - 17h	Mairie	Place de la mairie	05 46 85 02 02
7 sept. 2024	Méchoui	Les boules Lyonnaises	Boulodrome	
15 sept. 2024	Brocante mensuelle	Mairie	Place de la mairie	06 16 78 30 03
17 sept. 2024	Loto Gourmand	EHPAD	EHPAD	05 46 85 71 41
21 sept. 2024	La pointe des Chardons et ses vies cachées 14h - Gratuit - Résa obligatoire	CPIE	Daire	05 46 47 61 85
21-22 sept. 2024	Journées Européennes du Patrimoine Accès à pied et en bateau	Fort Louvois	Le Fort Louvois	05 46 85 23 22
21-22 sept. 2024	Journées Européennes du Patrimoine 10h / 12h - 15h / 18h	Moulin de la Plataïne	Moulin de la Plataïne	

- Tous les vendredis : visite du chantier Rabreau sur réservation pour des groupes de minimum 10 personnes - infos à lassesmarennaïses@gmail.com.
- 1^{er} juillet au 19 septembre : visite commentée du moulin de la Plataïne le dimanche de 10h à 12h.
- Tous les mercredis de juillet/août : visite du moulin de la Plataïne à 9h30 puis sur réservation de 10h à 11h30 (06 33 34 73 39) et à 10h30 visite du vieux Chapus, rdv place des Pilotes